



1er INTERCLUBS Florian Bonsembiante Benjamins / Minimes M et F

Organisé par l'AD71 - Judo Jujitsu Clunyois

Samedi 13 Décembre 2014

COSEC La Grangelot - Rue de la Grangelot
71250 Cluny

Article 1 : ENGAGEMENT

L'interclubs « Florian Bonsembiante » de l'Alliance Dojo 71 est une compétition individuelle réservée aux :

-Benjamins nés en 2002-2003 ceintures Jaune/Orange Minimum

-Minimes nés en 2000-2001 ceintures Orange Minimum

Cet interclubs est ouvert à tous les clubs de Saône et Loire

Les judokas devront être engagés SUR LE FICHER EXCEL JOINT et renvoyer avant le 8/12/2014 à gabriel.piejak@free.fr

Article 2 : REGLEMENT

Les combattants devront présenter leur passeport sportif en règle, avec la licence de l'année en cours et un certificat médical mentionnant la « non contre indication à la pratique du Judo en compétition. »

Attention, le site n'étant pas équipé d'internet, il ne sera pas possible de vérifier la licence sur le site fédéral

Article 3 : CATEGORIES DE POIDS / PESEES / FORMULE DE COMPETITION

Catégorie de poids : Pas de catégories de poids – les judokas devront être engagés avec le poids exact

Pesées :

Benjamins	9h00 – 9h30 Vérifications des inscriptions Féminines
	9h00 – 10h00 Vérifications des inscriptions Masculins
Minimes	13h00-13h30 Vérifications des inscriptions Féminines
	13h00-14h00 Vérifications des inscriptions Masculins

Pas de pesée, néanmoins un contrôle aléatoire pourra être effectué

Formule de compétition : Poule de 5 ou 6 combattants par groupe de poids rapprochés et si possible grades rapprochés

Temps de combat :

Benjamins	2 min
Minimes	3 min

Article 4 : ARBITRAGE / ACCOMPAGNANTS

Arbitrage officiel FFJDA, 1 arbitre officiel gestionnaire de son tapis

Dans le cadre de leur formation, les jeunes arbitres Minimes et Cadets du département de Saône et Loire devront officier ce jour.

Les Jeunes arbitres et les arbitres seront contactés directement par l'organisateur ou par les clubs respectifs en cas de défaut de coordonnées

L'accompagnant pourra intervenir auprès de son combattant lors de l'annonce de « Matté » par l'arbitre.

Article 5 : INSCRIPTION ET PARTICIPATION FINANCIERE

Participation Financière : **GRATUIT**

Inscriptions : Les judokas devront être engagés SUR LE FICHER EXCEL JOINT et renvoyer avant le 8/12/2014 à gabriel.piejak@free.fr

Article 6 : RECOMPENSES

Tous les participants seront récompensés

Tous les jeunes arbitres seront récompensés

Article 7 : LITIGES

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer et d'adapter le présent règlement aux circonstances

RENSEIGNEMENTS

Gabriel PIEJAK
7 Rue du Docteur Trébeneau
71210 Montchanin

03/85/78/55/91 – 06/12/84/00/85 – gabriel.piejak@free.fr